

Subventions pour les cadres M15

Montant en CHF

Cadre national espoirs : Montant minimal en cas de respect de toutes les obligations	3000.-
Cadre suprarégional: Montant minimal en cas de respect de toutes les obligations	2000.-
Conditions pour l'octroi du montant total (ci-dessus) : respect de toutes les obligations décrites ci-dessous, posséder un passeport suisse ou procédure de naturalisation en cours, être en règle avec l'association régionale	100%
Sans passeport suisse : part du montant ci-dessus	0%

Obligations

Déduction sur la contribution de base en cas de non-respect des obligations:

Planification/évaluation dans le temps imparti, documents en ligne octobre	10%
Planification/évaluation dans le temps imparti, documents en ligne avril/mai	10%
Participation au test de condition physique, obligatoire pour la Talent Card	10%
Participation au Championnat suisse juniors d'hiver	10%
Participation au Championnat suisse juniors d'été	10%
Respecter les convocations de Swiss Tennis (camps, délégations), par événement	10%

Divers:

Les paiements seront effectués sans préjudice et sans autre prétention légale de la part de Swiss Tennis. L'aide financière peut être ajustée par Swiss Tennis d'année en année et sont versées vers la fin de chaque année de l'équipe.

Swiss Tennis soutient également les joueurs, les parents et les entraîneurs avec d'autres prestations non monétaires (p. ex. conseils, camps, délégations, etc.). Cette forme de soutien peut varier considérablement d'un joueur à l'autre.